



La filière logistique se concentre en périphérie des villes

Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région de France en nombre d'emplois dans la logistique. Ces métiers se retrouvent dans tous les secteurs économiques, mais certains établissements et entreprises sont spécialisés dans cette activité. La logistique est une activité présente principalement dans les villes et leurs périphéries, ainsi que le long de la vallée du Rhône. Les conducteurs routiers, magasiniers qualifiés et caristes représentent les deux tiers des salariés des métiers de la logistique. Néanmoins, la part des ingénieurs augmente dans le temps. Les femmes cadres et de professions intermédiaires investissent progressivement ces métiers encore très masculins.

Pierre Dusonchet, Axel Gilbert, Insee

La logistique est l'ensemble des processus de conception et de gestion de la chaîne d'approvisionnement, de la fourniture de matières premières nécessaires à la fabrication jusqu'à la distribution finale sur le lieu de consommation. La logistique représente donc la démarche de pilotage et d'optimisation de l'ensemble des flux d'une entreprise. La stratégie nationale France Logistique 2025, élaborée en 2016, pointe notamment les enjeux autour de l'emploi logistique et son évolution, du fait des nombreux défis que doit relever la filière : accroissement des flux de marchandises, développement de l'e-commerce, prise en compte de l'impact environnemental notamment en ville, optimisations et innovations liées au numérique...

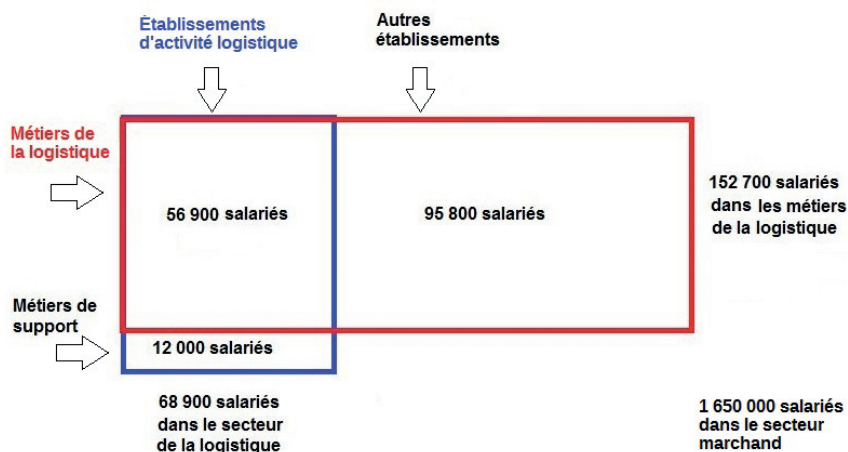
Les emplois de la fonction logistique sont identifiés dans cette étude en combinant deux approches : en tant que secteur économique à travers les établissements pour lesquels la logistique représente l'activité principale, et en tant que métier au travers des professionnels des métiers de la logistique tous secteurs d'activité confondus (*méthodologie*).

En 2014, en Auvergne-Rhône-Alpes, 152 700 salariés sont spécialisés dans les métiers de la logistique. Ils représentent 5,8 % de l'emploi salarié total et 9,2 % dans le secteur marchand (*figure 1*). Ils se partagent à parts égales entre les professions des transports et celles de l'entrepôt-manutention. Ces effectifs ont baissé de 1 % entre 2008 et 2014 pour des raisons conjoncturelles – l'emploi marchand

s'est replié en 2008 et 2009 – mais aussi structurelles du fait de l'automatisation croissante des fonctions logistiques.

Pour avoir une mesure complète de l'emploi dans les fonctions logistiques, il faut prendre en compte également 4 600 non-salariés. Ce sont principalement des artisans du transport, par exemple dans les transports routiers de fret de proximité et les

1 Les salariés exerçant un métier de la logistique représentent 9,2 % des salariés du secteur marchand



Champ : salariés hors intérimaires, travaillant en Auvergne-Rhône-Alpes
Source : Insee, DADS 2014

services de déménagement. Enfin, le recours à l'intérim dans les métiers de la logistique est supérieur à la moyenne (*encadré 1*) et en augmentation depuis 2008. Les salariés temporaires sont principalement des ouvriers du conditionnement-entreposage, avec une part qui atteint 15 % chez les caristes.

La logistique est présente dans tous les secteurs d'activité

La majorité des salariés de la logistique (63 %) sont employés dans des établissements dont la logistique n'est pas l'activité principale et qui assurent par leurs propres moyens les activités de transport et logistique sans faire appel à un prestataire spécialisé. Cette logistique « pour compte propre » est plus particulièrement présente dans le commerce de gros, qui emploie 23 % des salariés des métiers de la logistique, et dans l'industrie (22 %).

La partie la plus visible de la logistique aux yeux du grand public est constituée par les établissements spécialisés dans le transport et l'entreposage de marchandises (logistique « pour compte d'autrui »). Elle ne représente que 37 % des emplois de la fonction logistique régionale. Ces établissements constituent le secteur de la logistique. Il peut s'agir toutefois d'établissements de grands groupes qui disposent d'établissements ou de filiales pour gérer l'entreposage et la logistique de leurs marchandises. L'emploi dans ce secteur se maintient depuis 2008, du fait de la spécialisation des établissements, d'une sous-traitance accrue de l'activité logistique et du développement de l'e-commerce. La logistique terrestre (modes routier, ferroviaire et fluvial) y occupe une place prépondérante avec 68 % des salariés de ce secteur (*encadré 2*).

Le secteur de la logistique se recentre sur le cœur de métier, avec une proportion de salariés des métiers de la logistique qui atteint 83 % en 2014, au détriment de ses autres emplois (fonctions support et autres).

La logistique davantage implantée en périphérie des villes

Auvergne-Rhône-Alpes bénéficie d'une position géographique avantageuse, au carrefour d'axes de transport stratégiques,

Encadré 1

Le recours à l'intérim est plus fréquent dans les métiers de la logistique

Les salariés intérimaires représentent 6 % des effectifs salariés dans les métiers de la logistique contre 2 % dans les autres métiers. Cette part est mesurée par le recensement de la population qui est réalisé en début d'année. Or, le recours à l'intérim varie assez fortement dans l'année, en fonction de la conjoncture économique et de la saisonnalité. Ainsi, il y a plus grand recours à l'intérim au second semestre qu'au premier, avec un pic en été et en fin d'année. Le secteur du conditionnement et de l'entreposage recourt particulièrement à l'intérim puisque ces salariés représentent entre 20 % et 30 % des emplois de ce secteur.

Encadré 2

Le secteur de la logistique se compose de six segments structurellement assez différents

Le secteur de la logistique se segmente en six groupes selon la spécialisation des établissements. Le segment de la logistique terrestre (transport routier, messagerie fret express...) est le plus important avec 68 % des salariés (*figure 2*). Il compte quelques grands groupes internationaux avec des établissements régionaux de très grande taille, pouvant dépasser 400 salariés. C'est le cas de CGVL (à l'origine, compagnie des voitures de Lyon) ou des transports Vialon qui ont leur siège social dans la région, mais aussi de Norbert Dentressangle, désormais intégrée au groupe américain XPO Logistics. Ce segment compte toutefois beaucoup de PME indépendantes et de petits établissements : 44 % des établissements du segment n'ont pas de salarié, 35 % en ont moins de 10.

Le segment de l'affrètement et de l'organisation des transports (10 % de l'ensemble du secteur logistique) se distingue par une plus forte proportion de cadres, professions intermédiaires et employés. Le segment du conditionnement et entreposage (20 %) et celui des services (2 %) (entreprises de déménagement, service postal hors service universel de la Poste...), emploient une forte proportion d'ouvriers non qualifiés. Le segment du conditionnement et entreposage a la plus forte proportion d'établissements de grande taille : près de 20 % ont au moins 250 salariés. Au contraire l'affrètement et organisation des transports et les services sont plutôt composés d'établissements de taille petite ou moyenne. Mais ces deux segments récents évoluent avec des établissements qui sont le plus souvent inclus dans de grands groupes, éventuellement internationaux. On y trouve notamment les nouveaux « e-distributeurs » sans magasin (Amazon, Vente-Privée.com...), dont l'activité en dehors de la gestion de leur site internet est principalement de l'entreposage et de la manutention.

Le segment de la logistique portuaire et maritime est peu développé dans la région du fait de l'absence de port maritime et de la faible importance actuelle du transport fluvial. Celui de la logistique aérienne est peu présent, concentré à 88 % en Île-de-France.

2 La logistique terrestre est le plus important segment du secteur

Répartition des salariés du secteur logistique selon le métier et le segment

Salariés des segments du secteur de la logistique	Métiers de la logistique	Autres métiers (support)	Total	Part de métiers logistiques (en %)
Logistique terrestre	41 100	5 900	47 000	88
Logistique aérienne	ns	ns	100	79
Logistique portuaire et maritime	ns	100	200	69
Affrètement et organisation des transports	5 000	1 600	6 600	75
Conditionnement et entreposage	9 500	4 000	13 500	70
Services associés	1 100	400	1 500	75
Total secteur de la logistique	56 900	12 000	68 900	83

ns : non significatif

Champ : salariés du secteur de la logistique hors intérimaires, travaillant en Auvergne-Rhône-Alpes

Chiffres arrondis à la centaine la plus proche

Source : Insee, DADS 2014

facilitant les échanges européens et la desserte de nombreuses métropoles. Elle est traversée par l'axe de communication ferré et autoroutier nord-sud « Lille-Paris-Marseille », avec des ramifications vers la Suisse et l'Italie (accès à Genève, aux tunnels du Fréjus et du Mont-Blanc...), et par les vallées du Rhône et de la Saône qui constituent des axes fluviaux importants. Cette position privilégiée se traduit par de nombreuses implantations d'établissements de niveau national et international, à proximité d'infrastructures de transport et de vastes bassins de consommation. Avec 13 % des salariés nationaux des métiers de la logistique et 12 % de ceux du secteur de la logistique, Auvergne-Rhône-Alpes occupe la deuxième place, en nombre d'emplois, derrière l'Île-de-France (*figure 3*). Toutefois la fonction logistique occupe un poids plus important dans l'économie d'autres régions qui apparaissent ainsi comme plus spécialisées en la matière : la Normandie (logistique maritime et portuaire et affrètement et organisation des transports), les Hauts-de-France (logistique maritime et portuaire et conditionnement

et entreposage), le Centre-Val de Loire (conditionnement et entreposage).

Les salariés des métiers de la logistique travaillent principalement dans les grandes agglomérations, et plus particulièrement en périphérie, territoires plus spécialisés en logistique que les villes-centres (*figure 4*). C'est en effet une activité qui peut avoir besoin de grandes surfaces foncières et peut être source de nuisances pour des habitants à proximité. L'emploi logistique tend également à se développer au sein de concentrations d'entrepôts et plateformes logistiques (EPL), desservis par des infrastructures de transport et situés à proximité à la fois des métropoles et des grands axes de communication. C'est en particulier le cas dans deux zones logistiques d'importance à l'échelle nationale : Saint-Quentin-Fallavier (zone d'emploi de Bourgoin-Jallieu) et Saint-Vulbas (zone d'emploi d'Ambérieu-en-Bugey). La première a été créée au début des années 1970, la deuxième s'est développée depuis les années 1990 dans le cadre du Parc industriel de la Plaine de l'Ain. Dans ces deux

les hommes car elles y sont arrivées en nombre plus récemment. Ce phénomène se retrouve dans tous les métiers mais l'écart d'âge moyen est plus important pour les métiers de la logistique, parce que la féminisation y a commencé plus tardivement.

L'emploi féminin progresse alors que l'emploi masculin se replie. Cette tendance qui concerne l'ensemble de l'économie est accentuée parmi les métiers de la logistique où l'emploi féminin croît de 3 % depuis 2008 tandis que l'emploi masculin baisse de 1 %. Plus encore que dans les autres métiers, c'est dans les catégories sociales les plus élevées que les effectifs féminins augmentent le plus : + 38 % pour les femmes cadres (+ 7 % pour les hommes), + 16 % pour les femmes des professions intermédiaires (+ 7 % pour les hommes). ■

5 Deux salariés de la logistique sur trois sont des ouvriers qualifiés

Répartition des salariés des métiers de la logistique selon la catégorie sociale

Catégorie sociale et profession	Métiers de la logistique	En %
Cadres	5 400	4
dont : Ingénieurs cadres techniques transports	1 800	1
Ingénieurs cadres logistique, planning	3 500	2
Professions intermédiaires	14 500	10
Employés	3 600	2
Ouvriers qualifiés	103 300	68
dont : Conducteurs routiers-grands routiers	41 900	27
Conducteurs livreurs, coursiers	24 500	16
Magasiniers qualifiés	21 400	14
Caristes	12 300	8
Conducteurs d'engin lourd de levage	1 000	1
Ouvriers non qualifiés	25 800	17
dont : Ouvriers emballage expédition	21 000	14
Total	152 700	100

Champ : salariés hors intérimaires, travaillant en Auvergne-Rhône-Alpes
Chiffres arrondis à la centaine la plus proche
Source : Insee, DADS 2014

Les enjeux de l'observation régionale de la logistique

Avec une contribution à hauteur de 10 % du PIB et près de 1,8 million d'emplois, la logistique constitue un secteur d'activité stratégique pour le développement des entreprises et l'économie des territoires. La stratégie nationale France Logistique 2025 vise ainsi à faire de la France un pays leader dans ce domaine, en contribuant notamment au développement de l'emploi logistique. L'étude régionale Insee-Direccte-Dreal conforte la connaissance de la branche sur le territoire par les services de l'État et contribue à deux axes de travail de la stratégie nationale : alimenter un dispositif d'observation de la logistique et rendre compte de la structure des emplois dans un secteur complexe à appréhender du fait de son caractère transversal et de la multiplicité des nomenclatures.

Ainsi, cette étude réactualise les données disponibles à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes et permet d'observer certaines tendances de l'emploi. Elle illustre notamment le phénomène de déconcentration logistique des villes-centres vers les périphéries, et met en exergue l'articulation entre les politiques d'aménagement et les dynamiques de développement économique des territoires.

Ces travaux alimenteront enfin le dispositif régional d'observation des transports et permettront de mieux orienter et calibrer les actions du contrat d'objectif emploi-formation Transport et Logistique (COEF T&L) conclu pour 2015-2019. Initié par le Préfet de région, ce COEF T&L associe le Président de région ainsi que 19 partenaires publics et professionnels autour de l'analyse des enjeux pour les entreprises de la branche face aux mutations de leur activité et de leurs métiers. Il promeut ainsi des travaux conjoints sur le devenir des activités et des métiers dans l'objectif de favoriser le développement économique et de l'emploi.

Dreal et Direccte Auvergne-Rhône-Alpes

Méthodologie

- **Les métiers de la logistique** : les salariés concernés sont repérés dans cette étude par rapport à une liste de 25 postes de la nomenclature détaillée des professions. Cette définition est issue de travaux du service statistique du ministère en charge des transports (Sdes) avec des restrictions relatives au secteur d'activité du salarié pour ne retenir que les salariés dont l'activité est assurément logistique. On ne retient par exemple ni les conducteurs de trains de la SNCF ni les employés de la Poste, au contraire des magasiniers de ces deux groupes.

- **Le secteur de la logistique** : les établissements du secteur de la logistique sont repérés via une liste de 17 postes de la nomenclature des activités principales d'établissements NAF révision 2 de 2008 en 732 postes. N'ont pas été retenus ceux de l'entreprise La Poste ni ceux du groupe SNCF faute de pouvoir distinguer les établissements de ces deux entreprises ayant la logistique pour activité principale. En revanche les établissements de Chronopost et de VFLI (Voies ferrées locales et industrielles, filiale privée de fret de la SNCF) ont été retenus. Réaliser une étude au niveau établissement (plutôt qu'au niveau entreprise) permet d'appréhender au mieux la spécialisation des unités de travail et de localiser l'emploi au plus près. Bien sûr en cas d'entreprise n'ayant qu'un seul établissement les deux concepts se confondent.

- **La liste des métiers et des activités de la logistique figure dans les données complémentaires de l'étude disponibles sur insee.fr**

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédacteurs en chef :
Aude Lécroart
Philippe Mossant

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

Crédits photos : Fotolia

ISSN : 2495-9588 (imprimé)

ISSN : 2493-0911 (en ligne)

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Les données complémentaires à cette étude : sur le site de l'Insee, avec la publication électronique

- « 157 000 salariés dans la fonction logistique en Rhône-Alpes », *Insee Analyses Rhône-Alpes* n° 119, septembre 2009

- « Panorama des emplois de la supply chain », *Afilog*, décembre 2016

